

ZOOM SUR LES ACTIONS AGRICOLES DE LA BAIE DE LA FRESNAYE

La Baie de la Fresnaye fait partie des 8 baies bretonnes soumises aux problématiques de proliférations d'algues vertes.

Rappelons que le développement massif de ces algues est lié à la présence simultanée de plusieurs facteurs environnementaux et climatiques, dont l'apport excédentaire de nutriments (azote et phosphore). La réduction des flux d'azote dans les cours d'eau est l'unique levier pour limiter la prolifération des algues vertes.

Sur ces 8 baies, des programmes d'actions spécifiques ont été déclinés : Les plans de lutte contre les algues vertes. Ils associent l'ensemble des acteurs des baies (profession agricole et para-agricole, Etat, collectivités locales et régionales, usagers) pour mettre en œuvre des mesures visant à répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'eau. Dans ce cadre, depuis 2013, plusieurs opérations ont été déployées sur le bassin versant de la baie de la Fresnaye, notamment l'accompagnement des agriculteurs vers des évolutions de pratiques ou de systèmes culturaux.

Parmi ceux-ci, il est à citer l'exemple des accompagnements à la couverture hivernale des sols entre deux cultures (couverts végétaux) et ce afin d'éviter les fuites d'azote vers le milieu naturel. Une autre mesure proposée aux exploitants est aussi de faire évoluer leur système en intégrant davantage de cultures pérennes. Des conseils sur la gestion des prairies, leur meilleure intégration dans leur assolement sont ainsi dispensés. Enfin les exploitants bénéficient d'appui dans la gestion de leur bocage et de leurs milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides) afin de les restaurer ou de les préserver de sorte que ces éléments paysagers puissent jouer au mieux leurs rôles de régulateurs écosystémiques.

Anne-Cécile VERGER
chargée de mission Plan de lutte contre les Algues Vertes Dinan Agglomération



PLAN DE LUTTE
CONTRE LES ALGUES VERTES
BAIE DE LA FRESNAYE



Intercultures implantées dans le cadre des chantiers collectifs de semis de couverts précoces sur la Baie de la Fresnaye

L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

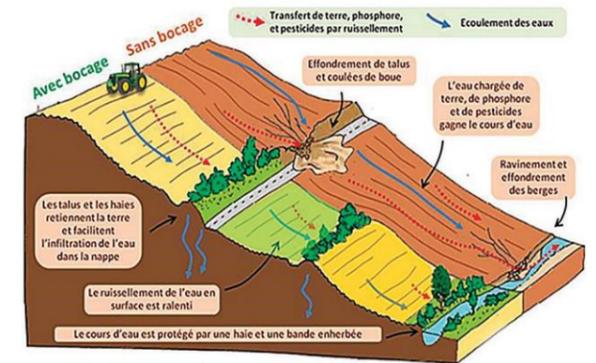
La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye a à cœur de lutter contre l'érosion des sols.

« La lutte contre l'érosion des sols répond à l'ensemble des enjeux du SAGE. L'érosion des sols (perte de terre, coulée de boue) est souvent associée au ruissellement et à une moindre infiltration de l'eau dans les sols. Elle impacte de nombreux acteurs et milieux. La Commission Locale de l'Eau propose aux communes la mise en place des démarches ascendantes et participatives basées sur le volontariat et animées par les commissions communales pour lutter contre l'érosion des sols sur la totalité du versant. »

Jean-Pierre OMNES, Président de la CLE du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye

L'ÉROSION HYDRIQUE DES SOLS

Elle correspond à l'arrachage des particules de sol par les précipitations (effet Splash) et à leur transport. Elle appauvrit les sols en nutriments (érosion régulière) et peut provoquer des coulées de boues (érosion événementielle). L'érosion impacte les collectivités (communes, EPCI, département, ...), les agriculteurs, les conchyliculteurs, le syndicat de production d'eau potable, les particuliers, les milieux aquatiques...



TÉMOIGNAGE

Monsieur DAULT, Maire de Trémeur

« Au printemps 2017, à la suite de fortes précipitations, nous nous sommes trouvés face à de nombreux dégâts sur la commune : talus effondrés, fossés remplis de terre, boues sur la chaussée ... Ce fut le point de départ de notre démarche de sensibilisation de la population en général et des agriculteurs en particulier, à la problématique de l'érosion des sols cultivés. La commune de Rouillac a fait la même démarche au même moment. Nous avons constitué un groupe de travail dans chacune de nos deux collectivités et décidé de prendre contact avec des communes qui avaient déjà travaillé sur ce thème. M. Alain JAN, Maire de Corseul, est venu avec le président de la CLE du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye présenter leur expérience en matière de lutte contre l'érosion. Les élus de Trémeur ont alors décidé de créer une commission constituée de 2 élus, de 4 agriculteurs et 2 autres habitants de la commune. Pour donner suite à un premier travail sur cartes de la topographie de la commune, nous avons répertorié une quinzaine de situations à risque. Nous

sommes allés sur le terrain avec les agriculteurs concernés pour leur présenter notre démarche et évaluer, ensemble, les risques d'érosion sur leurs parcelles ainsi que les solutions envisageables. Par la suite, accompagnés par le technicien bocage de Lamballe Terre et Mer et le conseiller agronomie de la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs ayant adhéré au projet, se sont engagés à réaliser des actions simples à mettre en œuvre et susceptibles d'améliorer la situation. Les techniciens les ont accompagnés tout au long de leur démarche.

En moins de deux ans, la plupart des actions ont été réalisées. Depuis, nous continuons de repérer les zones à risque et à rechercher les solutions qui permettraient d'améliorer la situation. Plusieurs communes voisines ont suivi notre démarche et, à chaque fois que cela est possible, nous avons plaisir à témoigner de notre expérience qui, bien que limitée, montre que, par des actions agronomiques, culturelles ou des solutions techniques simples à mettre en œuvre, il est possible de lutter ou de limiter l'érosion des sols agricoles. »

La Maison Pêche et Nature
des Côtes d'Armor
2, rue des grands moulins
JUGON-LES-LACS
22270
Commune Nouvelle

21/06 - 11/07 2021
Lundi à vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h30
samedi 10/07 et dimanche 11/07 14h30-17h30

exposition Les enfants parrainent la nature

Exposition des réalisations des écoles en 2020-2021 sur la rivière, l'arbre, le jardin

Suite à des animations avec :
la Maison Pêche et Nature
la Maison de la Rance
Identi'erre

entrée libre et gratuite

une exposition financée dans le cadre de la sensibilisation aux enjeux du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye
des animations scolaires financées dans le cadre des actions du bassin versant du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye

agence de l'eau Loire-Bretagne
Maison Pêche et Nature
LAMBALLE TERRE & MER
SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE
MÉTROPOLITAIN DE LA MONTAGNE
MÉTROPOLITAIN DE LA MONTAGNE

La qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

JANVIER 2021 À MARS 2021	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	41 mg/l	34 mg/l	30 mg/l
S-MÉTOLACHLORE (DÉSHERBANT AGRICOLE)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l

Nitrates en mg/L : 0 à 50 (vert), 50-100 (orange), supérieur à 100 (rouge)
S-Métolachlore en µg/L : 0 à 0,1 (vert), 0,1 à 2 (orange), supérieur à 2 (rouge)

Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement - St Brieuc)

CE DOCUMENT A ÉTÉ IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

AGRICULTEURS	PRODUCTION EAU POTABLE	COLLECTIVITÉS ET HABITANTS	CONCHYLICULTEURS	MILIEUX AQUATIQUES
Perte de terre insidieuse ou lors d'événements spectaculaires provoquant un appauvrissement du sol en matière organique, fertilisants, transfert de pesticides	Extraction de 7 à 8 tonnes de terre par jour pour la production d'eau potable. Ce qui correspond à 5 ha de terres arables par an transitant au barrage de la Ville Hatte à Pléven.	Coulées de boues, effondrement de talus sur les routes et dans les fossés	Impacts sur la qualité des eaux conchylicoles et donc sur les coquillages	Envasement de plans d'eau et prolifération de microalgues

Syndicat Mixte
ARGUENON - PENTHIÈVRE

www.smap22.fr
Adressez nous vos remarques à :
sage-bvarguenon@smap22.fr

LES ACTIONS BOCAGÈRES, UN MOYEN DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION

La photo du dessus représente les griffes d'érosion suite à des précipitations importantes. Au pied du talus, on constate le dépôt des limons transportés par le ruissellement. La photo du dessous nous permet d'apprécier le contexte de mise en place du talus (pente, route, paysage) et de visualiser les travaux finis avec les plantations.



TÉMOIGNAGE

Guillaume NOURRY, agriculteur à Fréhel (GAEC de la Ville Madeuc)

« C'est lorsque j'ai vu toute cette terre sur la route en contrebas de ma parcelle que je me suis vraiment posé des questions. 20 cm de terre qui provenait de ma parcelle. C'est dangereux, ça risque de créer un accident, et puis c'est dommage de perdre toute cette terre. Je me suis alors tourné vers Dinan Agglomération qui m'a accompagné, et nous avons ensemble décidé de mettre en place un talus en bas de cette parcelle. Une haie a aussi été plantée le long du talus. Du côté de mes pratiques agricoles, j'essaie quand c'est possible de travailler le sol perpendiculairement à la pente. Ainsi je limite le ruissellement. Après réflexion et au vu des bénéfices qu'apportent les arbres, je continue à planter des haies de manière réfléchie avec l'aide du programme Breizh Bocage. »

L'AMÉNAGEMENT PARCELLAIRE, UN OUTIL CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Aménager les parcelles en construisant des talus, billons (« micro talus ») et/ou en plantant des haies est un moyen de ralentir le ruissellement et de freiner l'érosion des sols. L'aménagement de bord de champ et/ou intra parcellaire est complémentaire des pratiques agricoles dans la lutte contre l'érosion.



1 Création de talus nu



2 Talus planté



3 Création de billon à la charrue forestière

TÉMOIGNAGE

Stéphane NOGUES, agriculteur de Rouillac (GAEC de la Mêlée)

« Avant l'aménagement des parcelles à risques érosifs, je menais déjà une démarche de conservation des sols via des Techniques Culturelles Simplifiées (TCS) (semis au striptill soit semis direct du maïs). L'aménagement bocager vient pour moi en complément de ce travail dans la lutte contre l'érosion par le ruissellement. Les talus ont un effet non négligeable lors d'épisodes de pluie importants, notamment sur des sols peu stables ou labourés. La création de talus et de haies est également un moyen que j'ai souhaité mettre en place pour lutter contre la dessiccation du sol (assèchement du sol) et l'érosion éolienne. J'ai aussi l'objectif d'attirer des auxiliaires de culture, en leur fournissant un refuge. »

L'AGRONOMIE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Assurer une couverture végétale suffisante : durant la période hivernale, le couvert avant culture de printemps retarde les interventions notamment en conditions mouillées. Ce qui limite le tassement, les pertes de terre et le transfert d'intrants par ruissellement.

Regrouper ses parcelles : L'échange parcellaire permet d'activer plusieurs leviers de lutte contre l'érosion : remise en herbe de parcelles proches de l'exploitation, allongement des rotations, diminution des charges et du temps de travail.

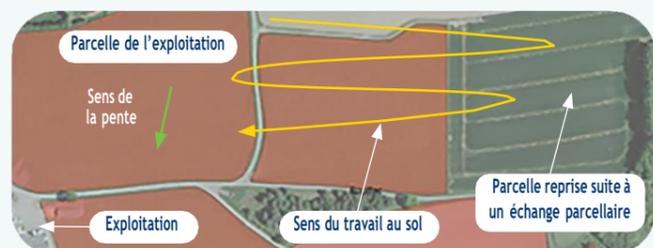


Un couvert dense et homogène améliore la structure du sol et limite l'érosion. Il limite le ruissellement en protégeant le sol de la battance.

Illustration des intérêts de l'échange parcellaire :

Différentes possibilités pour l'agriculteur :

- remise en herbe des 2 parcelles (pâturable autour de l'exploitation). Intégrer davantage d'herbe dans sa rotation. Cela permet aussi de gérer plus efficacement les adventices
- travailler le sol dans le sens perpendiculaire à la pente pour limiter l'érosion.



TÉMOIGNAGE

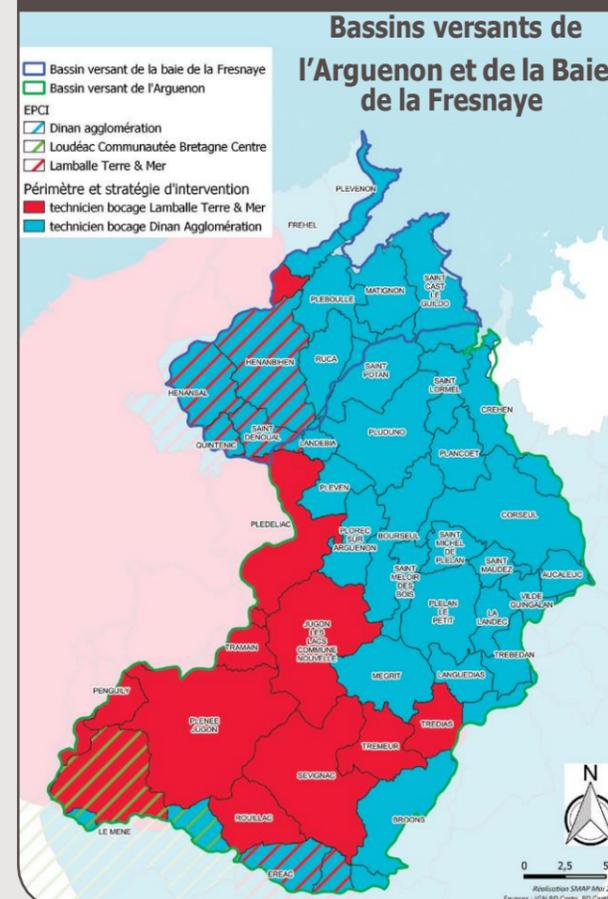
Christophe ALLAIRE, agriculteur à Rouillac

« Je travaille principalement sur le choix de mes cultures en place pour limiter l'érosion. Sur mes parcelles mouillées, je ne fais plus de céréales mais un couvert végétal suivi d'une culture de printemps ou une prairie. Le couvert couvre mieux le sol : ça apporte plus en termes de lutte contre l'érosion mais aussi pour le rendement car le travail est fait dans de bonnes conditions : j'interviens plus tardivement quand c'est une prairie ou un maïs et je dégrade moins mes sols.

Pour limiter l'érosion, je pense tester cette année le non-labour avant mes céréales si les conditions le permettent. Je limite le labour sur maïs (je laboure uniquement les cultures dérobées avant maïs). Il faut éviter de labourer trop prêt car sa fragilise le bord des talus. On augmente le risque d'éboulement surtout en bas de parcelle et la terre se retrouve dans le fossé. J'ai aussi récupéré une parcelle près de mon exploitation à la suite d'un échange parcellaire, ça m'a permis de mettre tout un îlot en herbe pour augmenter ma surface pâturable autour de la ferme et de faciliter l'accès aux animaux.

Je souhaite faire plus d'échange pour pouvoir travailler différemment mes parcelles notamment dans le sens inverse à la pente. Les échanges devraient se généraliser davantage pour permettre un meilleur aménagement des parcelles et une économie de temps et d'argent pour les deux exploitations. »

CONTACTS DES TECHNICIENS BOCAGE ET AGRONOMIE



Techniciens bocage de Dinan Agglomération

• **Antoine LE DUC**, intervenant au nord du bassin versant de l'Arguenon et la baie de la Fresnaye
Tél. : 07 62 89 29 64
Mail : a.leduc@dinan-agglomeration.fr



• **Guillaume MASSE**, intervenant Amont de Le Mené à Broons
Tél. : 06 24 33 03 65
Mail : g.masse@dinan-agglomeration.fr

Technicien bocage de Lamballe Terre et Mer

• **Yann HERVE**, intervenant sur le bassin versant de l'Arguenon
Tél. : 06 14 12 46 73
Mail : yann.herve@lamballe-terre-mer.bzh



Conseillers agronomie bassin versant de l'Arguenon (marché public SMAP-CRAB)

• **Julie LHUSSIEZ**
Tél. : 06 72 24 11 37
Mail : julie.lhussiez@bretagne.chambagri.fr



• **David BOUVIER**
Tél. : 06 30 12 42 42
Mail : david.bouvier@bretagne.chambagri.fr

Actions agronomiques bassin versant de la Baie de la Fresnaye

• **Anne-Cécile VERGER**, chargée de mission Plan de Lutte contre les Algues Vertes
Tél. : 02 96 87 70 43
Mail : ac.verger@dinan-agglomeration.fr



• **Solenn LE GUILLOU**, conseillère agronomie de la Chambre d'Agriculture
Tél. : 06 31 26 07 38
Mail : solenn.leguillou@bretagne.chambagri.fr

